

Mme le Président: Pardon. Le premier ministre n'avait pas terminé sa réponse, je m'excuse. Je lui donne la parole.

M. Trudeau: Madame le Président, l'opposition pose souvent des questions à deux volets et je ne vois donc pas pourquoi elle s'opposerait à ce qu'un député de ce côté-ci en pose une semblable.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: A propos des écoles confessionnelles, là encore M. Peckford n'a pas lu la résolution. Quand nous parlons de liberté de religion, nous n'adoptons pas la sorte de protection qui existe aux États-Unis et en vertu de laquelle on défend l'établissement d'écoles confessionnelles. Ainsi, loin d'empêcher l'existence des écoles confessionnelles, la résolution que nous proposons garantit au contraire cette liberté de religion. Cette liberté est également garantie par l'article 93 de l'acte de l'Amérique du Nord britannique qui est repris dans cette résolution. Encore une fois, à ce sujet, le premier ministre Peckford fait une déclaration absolument sans fondement.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

MIRABEL—LA RÉALISATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, en l'absence du ministre des Transports, et compte tenu de l'importance de ma question, je la poserai au très honorable premier ministre. Jeudi dernier, le secrétaire d'État adressant la parole devant l'Association du Cargo de Mirabel rappelait que, durant la campagne électorale, le parti libéral s'était engagé à réaliser la deuxième phase de Mirabel, projet initial, et, du même coup, il annonçait, et je cite:

... en effet, il n'est maintenant plus aucunement question de mettre en branle la Phase 2 de Mirabel, telle que prévue dans le projet original et consistant en l'aménagement d'une deuxième aérogare et d'une autre piste d'atterrissage.

Est-ce que le premier ministre serait en mesure de nous dire aujourd'hui si le secrétaire d'État et ministre des Communications parlait au nom du gouvernement et si une telle décision a été prise à la connaissance du premier ministre?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame le Président, au nom du ministre des Transports, je dois dire que la question est encore à l'étude et il ne serait pas prudent d'annoncer une décision à ce moment-ci. Lorsque tout l'impact de la situation de Mirabel et de Dorval sera réexaminé, il sera en mesure, de concert avec le Cabinet, d'annoncer une décision à la Chambre.

M. La Salle: Madame le Président, compte tenu de la réponse du secrétaire parlementaire, il semble clair que le ministre des Communications a fait une déclaration sans fondement, attestant qu'on avait définitivement écarté la réalisation de la Phase 2; étant donné les circonstances, est-ce que le secrétaire parlementaire peut nous assurer qu'il continue de poursuivre une étude en fonction de réaliser ce premier objectif

Questions orales

qui a été définitivement écarté, selon la déclaration du ministre des Communications?

M. Bockstael: Madame le Président, il existe encore une incertitude causée par des changements profonds dans l'économie et dans l'usage des deux services, surtout des services à l'aéroport de Mirabel. C'est encore en revue, et le ministre des Transports aura à annoncer plus tard une décision là-dessus.

* * *

● (1450)

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ MASSEY-FERGUSON—LE PROJET DE REFINANCEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre peut-il nous expliquer la nature de la proposition présentée au gouvernement fédéral et au gouvernement de l'Ontario relativement à la recapitalisation et à la réorganisation de Massey-Ferguson afin que l'on sache pourquoi le gouvernement a pris la décision, pour le moins étrange, de garantir de nouveaux investissements en capital-actions dans Massey-Ferguson sans garantir en même temps les emplois du personnel de Massey-Ferguson?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, une partie très importante de ce que j'ai dit en faisant mon annonce au nom du gouvernement fédéral hier a échappé à mon honorable ami. J'ai signalé notamment que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario poseraient certaines conditions très importantes avant d'accepter de garantir une partie du refinancement du capital-actions de Massey-Ferguson et que ces conditions porteraient sur la préservation des emplois, la mise en œuvre de nouveaux projets de recherche et de développement et une augmentation de la production et des investissements de Massey-Ferguson au Canada. Ce que nous ferons pour faciliter le refinancement de Massey-Ferguson dépend énormément de ces conditions.

M. Deans: Pour nous permettre de mieux comprendre ce que le ministre compte faire et la nature des garanties qu'il exigera de Massey-Ferguson, le ministre est-il disposé à expliquer à la Chambre et au peuple canadien quels mécanismes au juste seront utilisés pour veiller à ce que la garantie des capitaux placés en capital-actions entraîne la création d'emplois au Canada, la réorganisation de la société et l'existence d'une compagnie rentable dont les Canadiens pourront profiter. Si possible, le ministre peut-il expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas investi lui-même dans la société pour obtenir pour le Canada quelque chose en retour de son initiative puisqu'il jugeait que c'était une bonne chose d'aider la société?